



Judo Club Melesse



Fiche inscription 2020 - 2021

NOM : Prénom :

Sexe (M ou F) Date de naissance : Ceinture :

Adresse :

Domicile : Portable :

E-mail : (L'e-mail ne dispense pas d'un n° de tel.)

Si l'adhérent est mineur : Je soussigné, parent ou tuteur légal de l'enfant, autorise le professeur, les organisateurs, l'équipe d'encadrement du club à prendre toutes mesures nécessaires, en cas d'urgence médicale.

ATTENTION : Toute personne pratiquant le judo pour la première fois doit présenter un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo ou du judo en compétition avant de se présenter sur le tatami.
Certificat médical : J'atteste être (ou que mon enfant est) titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

1 : du judo ou Questionnaire (*) 2 : du judo en compétition ou Questionnaire (*)

(*) Pour les adhérents ayant pratiqué le judo la saison précédente, il est possible de compléter le formulaire cerfa 15699 « QS-Sport ». S'il a été répondu "NON" à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé, alors la présentation d'une attestation signée le prouvant suffit pour commencer les cours. Le formulaire comme l'attestation sont disponibles sur le site de la Fédération Française de Judo ou sur le site du club <http://www.judo-club-melesse.org>

Certificat médical ou attestation obligatoire pour monter sur le tatami, dès le 1er cours !

HORAIRES ET TARIF (Le tarif comprend la licence 40€)

Judo Club Melesse	St Germain sur Ile : JEUDI 17H15 à 18H00 et 18H00 à 19h00 selon l'âge des judokas	€
Judo Club Melesse	JUDO EVEIL 2016 (135 €) SAMEDI 9H45 à 10H30 ET/OU MERCREDI 15H45 à 16H30	€
Judo Club Melesse	JUDO BABY 2015 (135 €) SAMEDI 10H30 à 11H30 ET/OU MERCREDI 15H45 à 16H30	€
Judo Club Melesse	JUDO Pré-Poussins 2014 / 2013 (150 €) SAMEDI 11H30 à 12H30 ET MERCREDI 16H30 à 17H30	€
Judo Club Melesse	JUDO POUSSINS 2012/ 2011 (165 €) LUNDI 17H00 à 18H00 ET MERCREDI 17H30 à 18H30	€
KAWATOKAN	JUDO Benjamins / Minimes 2010/2007 (175 €) LUNDI 18H00 à 19H00 ET MERCREDI 17H30 à 18H30	€
	Preparation KATA ou PPG MERCREDI 18H30 à 19H30	
KAWATOKAN	Ado-Adultes 2006 et plus (175 €) MERCREDI 19H30 à 21H00	€
KAWATOKAN	TAÏSO / JUDO LOISIRS (160 €) JEUDI 20H30 à 22H00	€
Passeport + 8€	Nécessaire pour les judokas nés en 2010 ou avant (compétition officielle)	€
Déduction	*Réduction de 12 € à partir du 2 ^{ème} adhérent de la même famille	- €
	Autre à préciser :	- €
	Montant TOTAL : Règlement	€

Modalité de règlement : Possibilité de régler en trois fois (Chèque à l'ordre du JUDO CLUB MELESSE)

Somme Totale	Chèque			
	Somme	N°	Banque	
€	€			
	€			
	€			

Tournez la page s'il vous plait.

Licence FFJDA

Le **Judo Club Melesse** est affilié à la Fédération Française de Judo (FFJDA). Tous les adhérents de notre association sont donc licenciés à cette fédération. L'assurance fédérale couvre le licencié pour toutes les activités (entraînements et compétitions).

LOI DU 06.01.1978 modifiée" Informatique, fichiers et libertés" Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA.

Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à Jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA. Ces informations sont destinées à la FFJDA et peuvent être communiquées à des tiers. La FFJDA s'engage à leur demander de respecter les droits applicables en matière de droit à la vie privée et de protection personnelle. Si vous vous opposez à ce que vos données à caractère personnel soient communiquées à des tiers à des fins de prospection, notamment commerciale, veuillez cocher la case suivante

Assurance - L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) est incluse dans le prix de la licence. Sont garanties les conséquences pécuniaires de la responsabilité que tout licencié peut encourir en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui dans le cadre des activités fédérales garanties.

Pour connaître le détail de ces garanties, se reporter au site <http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Assurance>.

L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS souscrite par la FFJDA, auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (contrat N° 262938/C) afin de protéger ses licenciés en cas de dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. (Cotisation due au titre des garanties de base visées ci-après : 2,30 € TTC) Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs (bulletin de souscription disponible téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

Je soussigné(e)

Autorise en ma qualité de : représentant(e) légal(e) adhérent(e)

L'association sportive « **Judo Club Melesse** membre du Kawatoka» sise 3, rue Carnoët 35520 Melesse à diffuser les photographies prises à l'occasion des entraînements, des compétitions sportives ou autres manifestations sportives sur lesquelles figure

- Mon enfant nom : prénom :
- Moi même

en vue de :

- Les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet de l'association « Judo Club Melesse » désigné à l'adresse suivante : <http://judo-club-melesse.org> – <http://kawatoka.org>
- Les publier dans les journaux à destination de tout public dans le cadre de reportages à caractère sportif.
- Les faire figurer sur le calendrier annuel de l'association destiné à la vente.

Cette autorisation est valable pour une durée de 1 an à compter de la présente et peut être révoquée à tout moment.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je dispose d'un droit de communication, de rectification et de suppression des informations diffusées me concernant.

Note : La signature de cette fiche implique l'acceptation du règlement intérieur de l'association, disponible au dojo.

Représentant légal (Nom et qualité)		" lu et approuvé" Date et signature obligatoire	Date : / /201....
--	--	---	-------------------------------

Attestation de licence (C.E., coupon sports...), Oui Non (Fournir une enveloppe timbrée avec adresse du destinataire).

Contenu du dossier

- Adresse mail effective
- Certificat médical ou Attestation
- Ce document complété recto/verso et signé par le représentant légal.